



## État des résultats des activités d'une entreprise de pêche

- Pour obtenir plus de précisions sur la façon de remplir ce formulaire, consultez le guide T4004, *Revenus de pêche*.

<b>Identification</b>			
Votre nom		Votre numéro d'assurance sociale	
Numéro d'enregistrement du bateau (NEB)		Numéro de compte (15 caractères)	
Nom du bateau		Ville	Province ou territoire
		Code postal	
Exercice du:	Année	Mois	Jour
du:			
au:	Année	Mois	Jour
Espèce principal		L'année 2014 était-elle votre dernière année d'exploitation? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
		Code d'activité économique (selon le chapitre 2 du guide T4004)	
Méthode de comptabilité <input type="checkbox"/> de caisse <input type="checkbox"/> d'exercice		Numéro d'inscription de l'abri fiscal	Numéro d'entreprise de la société de personnes (9 chiffres)
			Votre quote-part de la société de personnes %
Nom et adresse de la personne ou de la firme qui remplit ce formulaire			

<b>Activités des entreprises sur Internet</b>	
À partir de combien de pages ou sites Web votre entreprise tire-t-elle des revenus? Inscrivez « 0 », s'il y a lieu. _____	
Veuillez fournir les adresses des principales pages ou sites Web (aussi connu comme adresse URL) :	
http:// _____	
http:// _____	
http:// _____	
http:// _____	
http:// _____	
Pourcentage de vos revenus bruts générés par vos sites Web et pages Web. (Si vous n'avez aucun revenu brut généré par l'Internet, inscrivez « 0 ») _____ %	

<b>Revenus</b>	
Vente de poissons .....	_____
Autres produits marins .....	_____
Subventions, crédits et remboursements .....	_____
Subsides .....	_____
Indemnité pour perte d'un revenu ou d'un bien de pêche .....	_____
Pêcheur à la part (précisez le nom du bateau et du capitaine ci-dessous) .....	_____
Autres revenus (précisez) _____	_____
<b>Revenu brut</b> — Total des montants ci-dessus (inscrivez ce montant à la ligne 170 de votre déclaration de revenus) .....	<b>9600</b> <b>8299</b> _____ a

Revenu net (perte nette) avant rajustements

Table with 3 columns: Description, Amount, and Code. Rows include Revenu brut, Dépenses (Appâts, Parts des membres, Carburant, etc.), Total des trois lignes ci-dessus, Moins: Recouvrements d'assurances, Total partiel, and Déductions (9369).

Votre revenu net (perte nette)

Table with 3 columns: Description, Amount, and Code. Rows include Votre part de la ligne 9369, Plus: Remboursement de la TPS/TVH (9974), Total (montant c plus ligne 9974), Moins: Autres montants déductibles (9943), and Moins: Frais d'utilisation de la résidence (9945).

Autres montants déductibles de votre part du revenu net (perte nette) de la société de personnes

Table with 3 columns: Description, Amount, and Code. Includes instructions for deductible expenses and a Total row (9943).

Calcul des frais d'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise

Table with 3 columns: Description, Amount, and Code. Rows include Chauffage, Électricité, Assurances, Entretien, Intérêt hypothécaire, Impôts fonciers, Total partiel, Moins: Partie personnelle, Plus: Déduction pour amortissement, and Moins: Revenu net après rajustements.

Renseignements sur les autres associés		Part du revenu net (perte nette)	Quote-part
Nom et adresse		\$	%
Nom et adresse		\$	%
Nom et adresse		\$	%

Détail du capital de l'entreprise		
Total du passif de l'entreprise		9931
Retraits de l'entreprise en 2014		9932
Apports de capital à l'entreprise en 2014		9933

**Section A – Calcul de la déduction pour amortissement (DPA)**

1 Numéro de la catégorie	2 Fraction non amortie du coût en capital (FNACC) au début de l'année	3 Coût des acquisitions de l'année (lisez les sections B et C ci-dessous)	4 Produit des dispositions de l'année (lisez les sections D et E ci-dessous)	5* FNACC après les acquisitions et dispositions (col. 2 plus col. 3 moins col. 4)	6 Rajustement pour les acquisitions de l'année 1/2 x (col. 3 moins col. 4) si négatif, inscrivez « 0 »	7 Montant de base pour la DPA (col. 5 moins col. 6)	8 Taux (%)	9 DPA de l'année (col. 7 x col. 8 ou un montant ajusté)	10 FNACC à la fin de l'année (col. 5 moins col. 9)

**Total de la DPA à l'égard des biens de la partie XI** – Inscrivez à la ligne 9936, à la page 2, la partie « affaires » de ce montant moins le montant de la DPA sur les frais d'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise.\*\*

\* S'il y a un montant négatif dans cette colonne, ajoutez-le au revenu à titre de récupération à la ligne 9600, « Autres revenus », à la page 1. S'il y a un montant positif dans cette colonne, mais qu'il ne reste aucun bien dans la catégorie, déduisez-le à titre de perte finale à la ligne 9270, « Autres dépenses », à la page 2. Notez qu'il n'y a ni récupération ni perte finale à l'égard des biens de la catégorie 10.1. Pour en savoir plus, lisez le chapitre 3 du guide T4004.

\*\* Pour en savoir plus au sujet de la DPA sur l'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise, lisez « Règles spéciales », au chapitre 3 du guide T4004.

**Section B – Détails des acquisitions d'équipement durant l'année**

1 Numéro de la catégorie	2 Genre de bien	3 Coût total	4 Partie représentant l'usage personnel (s'il y a lieu)	5 Partie représentant l'usage commercial (col. 3 moins col. 4)

**Total des acquisitions d'équipement durant l'année** 9925

**Section C – Détails des acquisitions d'immeubles durant l'année**

1 Numéro de la catégorie	2 Genre de bien	3 Coût total	4 Partie représentant l'usage personnel (s'il y a lieu)	5 Partie représentant l'usage commercial (col. 3 moins col. 4)

**Total des acquisitions d'immeubles durant l'année** 9927

**Section D – Détails des dispositions d'équipement durant l'année**

1 Numéro de la catégorie	2 Genre de bien	3 Produit de disposition (ne peut pas dépasser le coût en capital)	4 Partie représentant l'usage personnel (s'il y a lieu)	5 Partie représentant l'usage commercial (col. 3 moins col. 4)

**Total des dispositions d'équipement durant l'année** 9926

**Remarque :** Si vous avez vendu un bien de votre entreprise de pêche durant l'année, consultez le chapitre 3 du guide T4004 pour obtenir des renseignements sur le produit de disposition.

**Section E – Détails des dispositions d'immeubles durant l'année**

1 Numéro de la catégorie	2 Genre de bien	3 Produit de disposition (ne peut pas dépasser le coût en capital)	4 Partie représentant l'usage personnel (s'il y a lieu)	5 Partie représentant l'usage commercial (col. 3 moins col. 4)
<b>Remarque :</b> Si vous avez vendu un bien de votre entreprise de pêche durant l'année, consultez le chapitre 3 du guide T4004 pour obtenir des renseignements sur le produit de disposition.				<b>Total des dispositions d'immeubles durant l'année</b> <b>9928</b>

**Section F – Détails des acquisitions et dispositions de terrains durant l'année**

Coût total de toutes les acquisitions de terrains durant l'année . . . . .	<b>9923</b>	
Produit total de toutes les dispositions de terrains durant l'année . . . . .	<b>9924</b>	

**Remarque :** Vous ne pouvez demander aucune déduction pour amortissement à l'égard d'un terrain.

**Tableau A – Dépenses relatives aux véhicules à moteur**

Kilomètres parcourus dans l'année d'imposition pour gagner un revenu de pêche . . . . .	1	
Total des kilomètres parcourus dans l'année d'imposition . . . . .	2	
Carburant et huile . . . . .	3	
Intérêts (voir tableau B ci-dessous) . . . . .	4	
Assurances . . . . .	5	
Droits d'immatriculation et permis . . . . .	6	
Entretien et réparation . . . . .	7	
Frais de location (voir tableau C ci-dessous) . . . . .	8	
Autres dépenses (précisez) . . . . .	9	
	10	
<b>Total des dépenses de véhicule à moteur (total des montants 3 à 10)</b> . . . . .	<b>11</b>	
Partie affaires : ( montant 1 : _____ ) × montant 11 : _____ = _____	12	
Frais de stationnement liés aux activités commerciales . . . . .	13	
Assurance d'affaires supplémentaire . . . . .	14	
<b>Dépenses de véhicule à moteur admissibles (total des montants 12, 13 et 14) (inscrivez ce montant à la ligne 9281, à la page 2)</b> . . . . .		

**Remarque :** Vous pouvez déduire la DPA sur les véhicules à moteur dans la section A, à la page 3.

**Tableau B – Intérêt admissible pour les voitures de tourisme**

Total de l'intérêt payable (comptabilité d'exercice) ou payé (comptabilité de caisse) dans l'exercice . . . . .	A	
10 \$* × le nombre de jours dans l'exercice où l'intérêt a été payable (comptabilité d'exercice) ou payé (comptabilité de caisse) . . . . .	B	
<b>Frais d'intérêt admissibles :</b> le moins élevé du montant A ou B – inscrivez le au montant 4 du tableau A ci-dessus) . . . . .		

\* Pour les voitures de tourisme achetées après 2000.

**Tableau C – Frais de location admissibles pour les voitures de tourisme**

Total des frais de location engagés au cours de l'exercice 2014 pour le véhicule . . . . .	1	
Total des paiements de location déduits avant l'exercice 2014 pour le véhicule . . . . .	2	
Nombre total de jours où le véhicule a été loué en 2014 et les exercices précédents . . . . .	3	
Prix de détail suggéré par le fabricant . . . . .	4	
Le plus élevé du montant 4 ou (35 294 \$ + TPS** et TVP ou TVH** sur 35 294 \$) ▶ × . . . . . =	5	
[(800 \$ + TPS** et TVP ou TVH** sur 800 \$) × montant 3] ▶ - montant 2 : . . . . . =	6	
[(30 000 \$ + TPS** et TVP ou TVH** sur 30 000 \$) × montant 1] / montant 5 . . . . . =	7	
<b>Frais de location admissibles :</b> le moins élevé des montants 6 ou 7 (inscrivez le au montant 8 du tableau A ci-dessus) . . . . .		

\*\* Utilisez le taux de 5 % pour la TPS et le taux applicable à votre province pour la TVH.

Les renseignements personnels, y compris le numéro d'assurance sociale, sont recueillis conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu afin d'établir l'impôt sur le revenu des particuliers pour le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires. Ils peuvent être utilisés à des fins de vérification, d'observation ou d'évaluation, et communiqués à d'autres institutions fédérales, ou provinciales ou territoriales ainsi que vérifiés auprès de celles-ci. Le fait de ne pas fournir les renseignements peut entraîner des intérêts, des pénalités ou d'autres mesures. Selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, les particuliers ont droit à l'accès, sur demande, à leurs renseignements personnels et de demander la correction de ceux-ci. Consultez InfoSource ([www.infosource.gc.ca](http://www.infosource.gc.ca)), fichier de renseignements personnels ARC PPU 005.